

Monsieur le président,
Madame la directrice générale,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Je prends pour la première fois la parole dans cette instance, en ma qualité de président de la FAPEE, une fédération qui rassemble les observations, actions et encouragements de nombreuses et diverses associations de parents d'élèves actives au sein du réseau.

De nature positive, je me fais le relais des membres qui œuvrent sans relâche pour améliorer la situation de leur établissement. Ce sont des bénévoles toujours dynamiques, d'une motivation à la mesure des défis qu'ils rencontrent.

Mon prédécesseur avait lancé un appel à cette instance, M. le Président, pour que le CA prenne en charge les enjeux globaux de l'enseignement français à l'étranger. C'est également la nature des sollicitations quotidiennes reçues par la déléguée générale de la FAPEE.

Nous nous sommes réjouis d'avoir été partiellement entendus lorsque nous avons demandé, lors de la précédente réunion, que le CA s'empare de ces sujets d'ensemble. Toutefois, nous regrettons que cette impulsion ne concerne que cette instance et que notre appel à une collaboration réelle n'ait pas été suivi d'effets.

J'en veux pour illustration deux exemples :

- La réponse à notre question du 25 juin dernier concernant la mise en place d'un groupe de travail sur l'avenir des bourses scolaires, à laquelle il a été répondu que ce groupe serait constitué au second semestre 2024. À ce jour, nos représentants à la commission nationale des bourses n'ont pas été contactés par la nouvelle sous-direction à l'aide à la scolarité.
- La même situation se présente pour nos propositions concernant l'évolution des modèles de convention. En tant que représentants de plus de 80 organismes conventionnés, nous avons une expertise significative à apporter à cette réflexion, surtout au regard des nombreux questionnaires parentaux ayant expérimenté ce modèle.

Je ne m'exprime pas par lubie ou obsession, mais en m'appuyant sur l'axe 3 (sur 4) du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger de 2019 : « mieux associer les familles à la vie des établissements et du réseau ». Comment cela s'est-il traduit concrètement ?

Je vais donner une nouvelle fois deux exemples :

la mise en place de réunions de présentation du budget dans les établissements en gestion directe, destinées à des parents sans influence sur ce budget ;

et l'octroi d'un siège au CA de l'AEFE, dont la voix est certes comptabilisée, mais essentiellement dans des délibérations portant sur des points administratifs, loin de l'incarnation d'une action stratégique.

Considérons-nous les familles comme mieux associées ? Il me semble que non.



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements
d'enseignement français à l'étranger

Déclaration liminaire au conseil d'administration de l'AEFE

28 novembre 2024

Nous avons des idées, des propositions et des solutions qui méritent d'être écoutées et prises en compte. Vous êtes des professionnels de l'enseignement, et a fortiori de l'enseignement français à l'étranger, mais nos associations membres connaissent le terrain, les contraintes et opportunités liées aux pouvoirs locaux, les populations, la langue, les mécanismes des établissements, elles sont ancrées localement. Elles sont des ambassadrices de l'enseignement français à l'étranger. Car s'engager dans une action qui entoure l'école dans laquelle vos enfants et les amis de vos enfants sont scolarisés n'est pas anodin, c'est bien par choix et par conviction.

Une démarche a priori anecdotique mais qui se révèle un chambre d'écho importante pour la protestation des parents, à l'heure où l'on sait que le sentiment d'appartenance est un élément essentiel pour attirer et retenir élèves et familles dans les établissements, une démarche de 'rebranding' est en cours visant à débaptiser des établissements historiques, pour les transformer en lycées internationaux et dont l'appellation attisera la tentation de comparaison avec les autres modèles de lycées internationaux. A priori au désavantage des EFE concernés, qui ne peuvent soutenir la comparaison en termes de services annexes comme d'infrastructures. Ces dernières sont éternellement en attente de plans de rénovation et d'actions quant au financements de travaux trop souvent nécessaires.

Ces deux dernières années, nous avons observé plusieurs transformations dans les modèles de gestion d'établissements. Les retours de nos membres montrent que la place des familles dans les nouveaux établissements partenaires, organisés autour d'opérateurs privés à but lucratif, est de plus en plus marginalisée. Dans les établissements en gestion directe, dans lesquelles les contributions financières des familles croissent significativement chaque année, elles sont réduites au rôle d'usagers

C'est une situation à laquelle nous devons remédier collectivement. Et encore davantage en ce qui concerne la gestion parentale qui, reconnaissons-le, n'est pas aidée. Les parents gestionnaires doivent souvent défendre chaque centimètre de terrain pour ne pas être dépossédés de ce qui relève de leur responsabilité directe. C'est encore plus évident dans les petits établissements et pour les néo gestionnaires. Et pourtant, ce modèle de gestion parentale a fait ses preuves et continue de porter des établissements parmi les plus performants et innovants du réseau.

Dans les Instituts Régionaux de Formation aussi, la place des parents pose question, qu'ils représentent des associations de parents d'élèves ou des organismes gestionnaires, conventionnés ou partenaires ; après une première mandature marquée par un très grand nombre de sièges non pourvus en raison d'absence d'appel à candidatures, ou d'organisation des élections dans de bonne conditions, dans de nombreuses zones, la représentation des parents est insatisfaisante (voire nulle). Surtout que des retours des présences officielles des parents dans les CAAF, nous nous interrogeons toujours sur la destination des « contributions au réseau » des établissements partenaires qui transitent par les IRF.

De notre compréhension, le pas reste cadencé dans la marche vers CAP 2030 et de fait se traduit par nombre de nouvelles homologations, sans égards pour les établissements implantés de longue date, parfois sans réels regards sur la viabilité des projets, le respect des normes des bâtiments.

Et là je me permets d'interpeller collectivement les membres de ce conseil d'administration, en nous renvoyant à la mission première de cette instance : Définir la stratégie de l'Agence.

Je ne vois pour ainsi dire aucun point à l'ordre du jour en rapport avec cette mission, ni présentation, ni évocation d'un groupe de travail ou de réflexion ?

- Comment concevoir que nous n'échangions sur la trajectoire de l'ambition CAP 2030 ?
- Comment ne pas évoquer un plan de maintenance des infrastructures et s'appliquer à explorer des modèles de partenariat et de financement innovant ?
- Comment ne pas s'interroger et demander une réflexion sur des actions à prendre en relation avec les déscolarisations d'élèves dans les établissements du réseau du fait de décisions politiques locales ?
- Comment ne pas considérer dans cette instance le risque de contamination que représente la décision du gouvernement britannique d'imposer les familles qui fréquentent notamment les établissements français londoniens ?
- Enfin comment ne pas évoquer la contrainte principale de 2025 : soutenir une ambition de croissance avec des moyens globalement réduits.

Je crains qu'à la fin de notre séance, nous ne fassions que constater des situations, et vous ne serez pas surpris que nous resterons attentifs à ce que les parents ne soient pas considérés comme une variable d'ajustement de nature financière.
D'autant qu'une nouvelle fois je formule la demande de nous associer aux groupes de réflexion et d'action ; l'énergie et la motivation pour progresser ensemble, nous les dépenserons volontiers, et sans compter.